

DEMANDE DE MODIFICATION DU PROGRAMME ANNUEL 2023-2024



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



Faculté
des
Sciences

Numéro Matricule

0	0	0							
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

Vous êtes un·e **étudiant·e régulièrement inscrit·e à l'ULB en 2023 -24** et vous souhaitez ajouter des unités d'enseignement à votre programme annuel étudiant (PAE) **au sein d'un même cycle**.

Attention : En règle générale, un PAE ne peut excéder 60 crédits au total. Tout PAE excédant 60 crédits doit avoir reçu préalablement l'autorisation du Jury. Un PAE de plus de 60 crédits peut avoir un impact négatif sur votre finançabilité future.

Une seule modification de programme annuel peut être accordée par année académique.

Procédure :

- Le formulaire doit être remis au Président·e ou Secrétaire de Jury **avant le 31 octobre 2023** par e-mail pour **signature**.
- Le formulaire signé par le Jury doit être remis signé au secrétariat facultaire par mail à marie-laetitia.lavoie@ulb.be **avant le 31 octobre** ;

À remplir par l'étudiant·e

NOM:

Prénom:

Programme pour lequel la modification est demandée (ex : BA1-BIOL) :

.....

Signature de l'étudiant·e :

Date :

En signant ce document, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes, fixées par l'Université :

- La décision de modification du programme annuel est **irrévocable** ;
- Toutes les activités d'apprentissage qui constituent les unités d'enseignement de votre programme, (cours magistral, exercices dirigés, travaux pratiques, séminaires, excursions, etc.) doivent être suivies au cours d'une même année académique ;
- Toutes les contraintes spécifiques liées aux enseignements, fixées par la Faculté, doivent être respectées (prérequis, corequis, organisation de l'enseignement cette année [certaines unités d'enseignement ne sont organisées qu'une année sur deux], etc.) ;
- Il relève de la responsabilité de l'étudiant·e de consulter l'horaire des unités d'enseignement, de façon à éviter l'inscription à des unités d'enseignement dont les horaires seraient incompatibles.

Unités d'enseignement à supprimer dans votre programme annuel 2023-2024 :

Mnémonique	Intitulé du cours	Nbre de crédits
Total crédits supprimés		

Unités d'enseignement à rajouter dans votre programme annuel 2023-2024 :

Mnémonique	Intitulé du cours	Nbre de crédits
Total crédits rajoutés		

Total crédits PAE 2023-2024

Sceau de la Faculté

Date

**Signature du Jury
(Président-e ou Secrétaire)**

Date